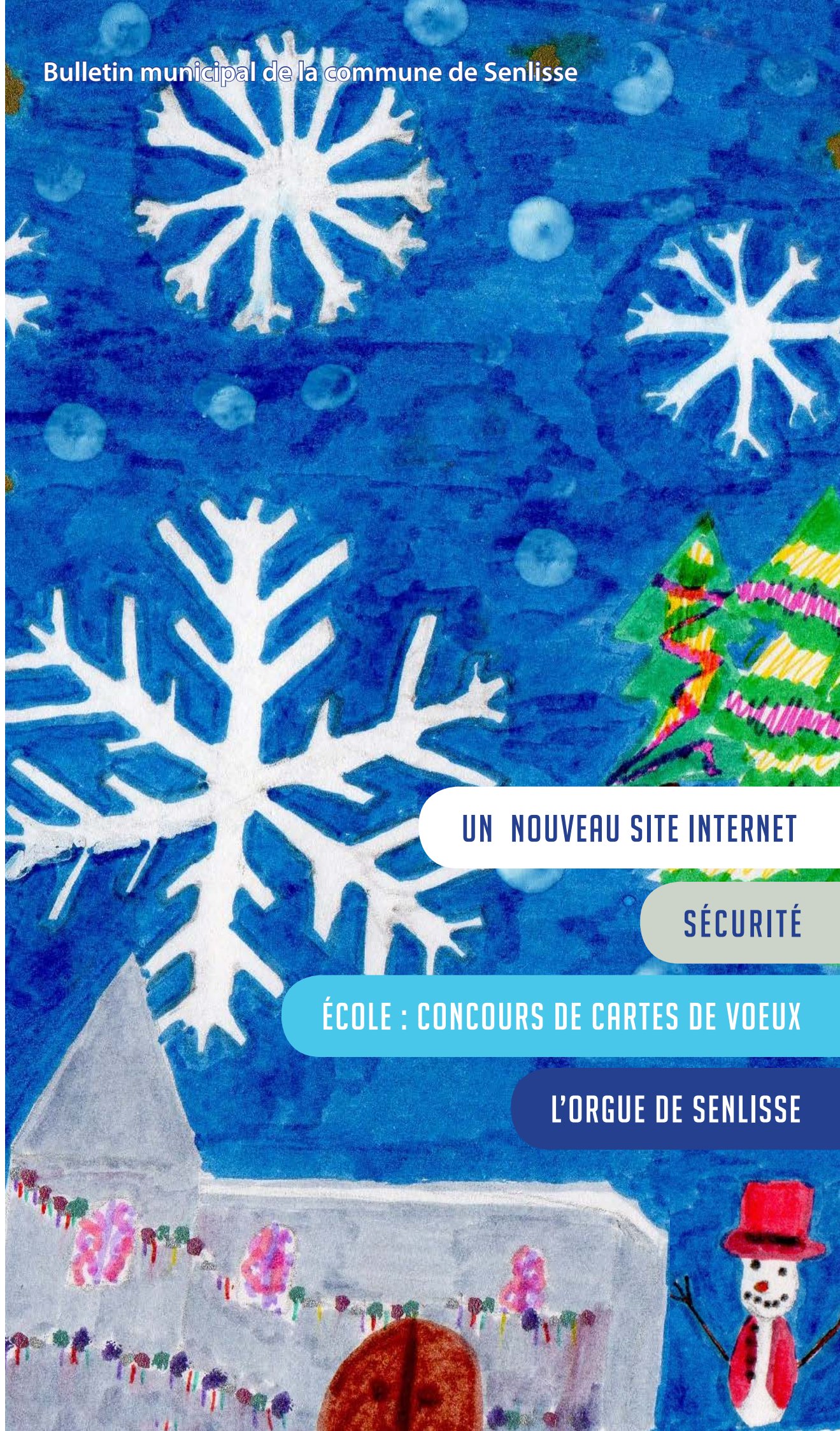


N°129
JANV
2018

Bulletin municipal de la commune de Senlisse



UN NOUVEAU SITE INTERNET

SÉCURITÉ

ÉCOLE : CONCOURS DE CARTES DE VOEUX

L'ORGUE DE SENLISSE

INFOS MAIRIE

13 rue de Cernay - 78720 SENLISSE
Tél. : 01 30 52 50 71 / 09 62 31 33 50
Fax : 01 30 47 50 96
✉ : mairie.senlisse@wanadoo.fr

Ouverture au public :
mercredi 16 h - 18 h et samedi 10 h - 12 h

Permanence des élus :
samedi 10 h - 12 h

Nouveau site de la commune

www.senlisse.fr

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

L'enregistrement des pactes civils de solidarité est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48). L'enregistrement peut se faire également chez un notaire.

Permis de conduire, carte grise

Toutes les démarches de délivrance des permis de conduire et des cartes grises se font en ligne depuis le 6 novembre et non plus aux guichets des préfectures.
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.ants.gouv.fr
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Centre Communal d'Action Sociale

Les personnes non imposables de plus de 65 ans peuvent recevoir des aides du CCAS.
SVP se faire connaître en mairie.

État civil

Condoléances : Pierre Hardouin le 25 octobre.
Les familles qui refusent la publication des informations concernant les naissances, mariages et décès doivent le signaler à la mairie.

La Feuille de Senlisse N° 129 | JANV 2018

Bulletin municipal de Senlisse
Directeur de la publication : C. Benmussa
Coordination : C. Paronneau
Rédaction : la Communauté Communication
Photos : V. Linares, L. Bounatirou, A. Leroy, T. Aussourd, B. Cesana
Conception graphique : effet-immédiat.com
Le dessin en couverture a été réalisé par Agathe.

Conseils municipaux

Principales délibérations du conseil municipal du 16/11/2017 :

- Désignation du délégué à la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orge-Yvette
- Statut des employés communaux :
 - détermination du taux de promotion pour les avancements de grade
 - suppression du poste de rédacteur et création d'un poste de rédacteur principal dans le cadre d'un avancement de grade
- Autorisation au maire de solliciter des subventions auprès du PNR et du département
- Autorisation au maire de renouveler la convention avec le SIRSEM (Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'Ecole Maternelle de Dampierre).

Principales délibérations du conseil municipal du 21/09/2017 :

- Autorisation d'entretien des rivières par le PNR
- Election des représentants au CCAS
- Création d'un comité de pilotage en vue de l'aménagement routier de la sortie de Garnes vers les vaux de Cernay.

Arrêté n° 2017/34 du 22/12/2017 :

Suite au démarrage de la seconde tranche d'assainissement dans la commune, des restrictions de circulation et de stationnement auront lieu du 8 janvier au 30 juillet 2018 de 8h à 17h dans les rues du Moulin d'Aulne, du Couvent, Champ Reine, de Cernay, place de l'église et chemin de Malvoisine.

Trésorerie de Chevreuse

Suite aux dégradations des locaux abritant la trésorerie de Chevreuse, la mission du recouvrement de l'impôt des particuliers sera transférée à partir du 1^{er} janvier 2018 au SIP (Service des Impôts des Particuliers) de St Quentin en Yvelines Ouest (2 avenue du Centre à Guyancourt), offrant ainsi à l'utilisateur un service unique pouvant traiter à la fois des questions d'assiette et de recouvrement. La mission de gestion du service public local sera transférée au printemps 2018 à la trésorerie de Maurepas Collectivités locales située 5, allée du Bourbonnais à Maurepas.

Association de Soutien et Services d'Aide à Domicile (ASSAD)

La mission essentielle de l'ASSAD est l'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne afin d'aider les personnes âgées ou victimes d'un handicap à rester à leur domicile le plus longtemps possible. Aide dans les domaines suivants : ménage, repas, toilette, demandes administratives. Contact : place du 14 juillet - 78470 St Rémy lès Chevreuse - tél. 01 30 52 35 26 - ✉ : assad78@orange.fr

Un démarrage de feu au Moulin d'Aulne

Des adolescents de passage ont provoqué un départ de feu dans la cour du Moulin d'Aulne. Heureusement une habitante de notre commune a eu la présence d'esprit de prévenir la mairie. Les Pompiers prévenus ont, par sécurité, mobilisé de nombreuses forces. Plus de peur que de mal. Toutefois restons vigilants sur ce bâtiment qui est inhabité.



EDITO

2018 S'ANNONCE DYNAMIQUE EN PROJETS !

Après une année 2017 marquée par des événements tristes et difficiles, voici les nombreux projets qui devraient améliorer nos services et nos infrastructures :

La 1^{ère} tranche de l'**assainissement** du bourg de Senlisse s'est achevée fin 2017 et les travaux de la 2^{ème} tranche démarreront en janvier pour se terminer à l'été 2018.

L'**enfouissement des réseaux** rue du Champ reine a aussi été finalisé et la tranche de la rue du Couvent est prévue pour le 1^{er} trimestre 2018.

Le **Très Haut Débit** (avec la fibre à plus de 100 Mhz) arrive bientôt dans notre village. TDF a pris l'engagement de finaliser ses travaux fin du 1^{er} semestre 2018. Les Senlissais pourront ainsi disposer d'offres commerciales faites par les opérateurs (Bouygues, Orange, Free ...) fin 2018. Nous serons parmi les premières communes rurales des Yvelines à disposer de la fibre !

Le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) : le commissaire enquêteur achèvera sa mission fin du 1^{er} trimestre 2018 et nous devrions disposer d'un PLU approuvé par notre conseil municipal courant 2018.

Sécurité-Nuisances : de nombreuses réunions de travail et de concertation avec les autorités (sous-Préfet, gendarmes, député, sénateur, maires concernés ...) ont eu lieu au 2^{ème} semestre 2017 concernant les nuisances occasionnées par les véhicules à moteur (vitesse excessive et bruit). Ainsi, nous espérons voir aboutir nos propositions afin que nos habitants retrouvent quiétude et sérénité.

Dans le registre de la sécurité, un audit de l'ensemble des bâtiments publics (mairie, école, église, terrain de sport ...) également pour les établissements recevant du public, est en cours de réalisation. Les éventuelles mesures correctrices seront planifiées en 2018.

Afin de rendre notre commune plus attractive, des projets de **réhabilitation de sentiers et chemins ruraux** sont à l'étude avec le Parc Naturel Régional (PNR) et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).

De plus, la **rénovation du patrimoine senlissais** (église et mairie) avec l'appui du département (subvention) est à l'ordre du jour du 1^{er} semestre 2018.

Dans le domaine de la communication, la **nouvelle Feuille de Senlisse** a vu le jour en 2017 avec une information plus claire et plus abondante sur les principaux sujets d'intérêt pour les Senlissais et notre **nouveau site Internet** de la mairie sera ouvert dès janvier permettant ainsi une communication en temps réel avec les habitants.

Dans le prochain numéro de notre Feuille de Senlisse, nous vous parlerons plus longuement des comptes 2017 et du budget 2018 qui seront marqués principalement par l'impact des travaux d'assainissement et d'enfouissement et côté recettes par la suppression progressive de la taxe d'habitation pour certains de nos administrés.

Enfin, notre **école** avec ses 30 élèves et ses deux enseignantes a célébré les fêtes de fin d'année avant quelques vacances bien méritées.

Je profite de mon tour de l'occasion pour vous souhaiter une très belle année 2018 à vous tous et à vos familles.

J'espère vous retrouver le **13 janvier à 18 heures pour fêter ensemble cette nouvelle année.**

Bien à vous,

Votre maire, Claude Benmussa

2
Votre mairie
Conseils Municipaux
État civil

4
Un nouveau site
internet pour
Senlisse
Sécurité

5
La vie de l'école :
le concours de
cartes de vœux

6-7
Coup de projecteur
sur l'orgue de
Senlisse

Expo de peinture
La légende de la
Ferme des Bouillons

8
Dates à retenir
Ça s'est passé
à Senlisse



RENCONTRES AVEC LES SENLISSOIS

Nos visites ont commencé et un grand Merci pour votre accueil, nous continuerons à vous rencontrer, si vous le souhaitez, au cours du 1^{er} trimestre 2018.

QUE FAIRE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ?

Par Véronique Linarès et Denis Pierre, Conseillers municipaux délégués au SICTOM*

La collecte des déchets à Senlisse se déroule correctement grâce à la régularité du ramassage des ordures ménagères, papiers, plastiques et verre. Mais une question subsiste : que faire des déchets verts ? Le syndicat dont Senlisse dépend, le SICTOM, ne ramasse pas ce type de déchets, contrairement à ce que l'on voit dans certaines communes alentour.

Pour l'instant, 2 solutions sont proposées : les bacs individuels de compostage, livrés par le SICTOM sur simple demande ou les déchèteries (la plus proche étant Auffargis). Les 2 solutions sont gratuites pour les particuliers.

Senlisse envisage d'installer des containers publics de déchets verts (il y en aurait 2 ou 3) : ils sont maintenant plus esthétiques que les anciens et sont vidés régulièrement. Les exemples dans les villages voisins montrent qu'à l'heure actuelle, cette solution fonctionne bien car nous sommes tous (ou presque) plus sensibilisés aux questions environnementales qu'il y a quelques années.

*SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



Un nouveau site internet pour Senlisse

Le site de la mairie nécessitait une actualisation avec la volonté de toujours mieux accueillir le public sur un portail pratique et convivial. Ce travail a été confié à notre graphiste de la Feuille de Senlisse, le nouveau site est désormais en ligne sur :

www.senlisse.fr

Plus accueillant, avec un design plus contemporain, il vous donne accès à des actualités, des services en ligne et à toutes les informations utiles à la vie de notre commune. Certaines pages sont encore en travaux, nous poursuivons sa construction tout au long du 1^{er} semestre. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires !

La commission communication

WWW.SENLISSSE.FR

ACTIONS ET SÉCURITÉ

Par Lauri Bounatirou, 3^e Adjoint en charge de la communication, l'animation, la sécurité et la lutte contre les nuisances.

■ Cambriolages

Depuis le mois de Septembre et la dernière commission sécurité, de nombreuses actions ont été réalisées mais tout d'abord l'ensemble du Conseil Municipal transmet un message de sympathie aux habitants qui ont été victimes de cambriolages depuis cet été. En effet, depuis quelques mois, Garnes est particulièrement visé par des vols. Nous avons à déplorer pas moins de 3 cambriolages et une tentative en quelques mois ainsi que des roues de véhicules dérobées cette fois sur le parking du cimetière. Les Gendarmes rencontrés invitent désormais les habitants à être vigilants : fermer leur porte et leur portail le soir. Alors que les cambriolages étaient plutôt chose commune en été, c'est maintenant sans période spécifique qu'ils peuvent avoir lieu et à toute heure, de jour comme de nuit. Que faire ? Ne pas hésiter à faire part de vos absences prolongées à vos voisins, à prévenir la gendarmerie dans le cas de comportements bizarres de visiteurs à pieds ou en voiture.

■ Les routes

Plusieurs réunions ont eu lieu dont une d'importance avec la Direction des Routes, le Sous-Préfet, et les maires du Canton à Dampierre. Sur le terrain, nous avons proposé plusieurs améliorations sur la zone de Garnes et sur le centre bourg lors de rendez-vous et conversations multiples avec les services en charge. Le chemin va être long pour obtenir les résultats escomptés mais nous restons plus que mobilisés et nous pouvons aussi désormais compter sur l'aide du Parc Naturel et de ses équipes qui ont été sollicitées pour réfléchir à des aménagements intelligents pour notre commune.

■ Sécurité des établissements recevant du public

Une démarche de sensibilisation est en cours auprès des établissements recevant du public afin que leurs équipements soient parfaitement en règle. Une première commission s'est réunie à Senlisse dans l'un des établissements recevant du public qui s'est d'ailleurs vu notifier un avis défavorable et par conséquent doit faire des correctifs rapidement. La sécurité des établissements communaux fait aussi l'objet d'un audit et d'un contrôle de sécurité que nous avons souhaités pour le début d'année.



LA VIE DE
L'ÉCOLE



Concours de Cartes de vœux

Merci à tous les écoliers qui ont participé au concours de la plus belle carte de vœux et à l'illustration de la page de couverture de ce numéro de la Feuille de Senlisse et merci également à Madame Ménard, leur directrice et enseignante, qui a adhéré et organisé cet événement.

Bravo à Toutes et Tous et mentions spéciales pour Emma, Agathe et Noémie dont les dessins ont séduit les membres du jury composé de quelques membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le maire Claude Benmussa.

Bravo à Emma, la gagnante du concours ! Les autres vice-lauréates sont Agathe et Noémie.

Emma



Agathe



Noémie



Fête de l'École à l'Eglise de Senlisse

Comme tous les ans, l'église de Senlisse était pleine le 19 décembre pour venir applaudir les enfants de l'école pour leur fête de Noël.

Parents, frères et sœurs, grands-parents, conseil municipal, tous émus et attendris pour ce moment de poésie et de chants sur le thème des pays européens. Les enfants, des modèles de sagesse, étaient très attentifs et concentrés.

Puis tous sont allés retrouver le Père Noël à l'école, généreux comme toujours. Au chaud dans la cantine, beaucoup d'ambiance pour partager un buffet préparé par les parents.

Merci aux enseignantes, Mesdames Ménard et Lacroix-Cailleau et à leur professeur de musique, Madame Passelergue.



Représentants des parents d'élèves élus pour l'année 2017/18 :
Mesdames Danois-Leroux et Lega (titulaires)
Messieurs Argentin et Cirotteu (suppléants)

EXPOSITION Dampierre 27>29 octobre 2017

Par Brigitte Cesana, artiste senlissoise

Comme chaque année l'association dampierroise Anim'Actions présidée par Danielle Cambournac, peintre et exposante, a rassemblé pendant 3 jours les peintres amateurs de la région (Dampierre, Saint Rémy, Milon, St Lambert, Le Mesnil ...).

Senlisse était représentée par deux de ses habitants.

Le peintre invité cette année était Vincent Faus de Bonnelles.

Toutes les techniques étaient représentées : huile, acrylique, aquarelle, pastel, bitume, techniques mixtes ...

250 visiteurs se sont déplacés sur les 3 jours pour admirer les œuvres et rencontrer les artistes.



LA LEGENDE DE LA FERME DES BOUILLONS

Par Jean-Pierre Cabocel, Conseiller municipal

L'hiver de l'année 1514 à Senlisse est terrible, la Prédecelle et le Rû des Vaux sont gelés, les loups sont affamés et attaquent les paysans. Le pain manque. Le jeune François d'Angoulême vient d'avoir 20 ans. Il collectionne les triomphes amoureux. Passionné de chasse, il séjourne à la ferme des bouillons sur la route des Vaux.

Il y rencontre Jeanne le Coq, épouse du plus riche avocat de Paris, Jacques Dishomme, et tombe sous son charme. « La belle feronnière » deviendra une de ses maîtresses. François deviendra François 1^{er} roi de France le 25 janvier 1515.

Le portrait de profil de La belle feronnière sera mentionné pour



la première fois en 1692 dans la collection royale de Fontainebleau. L'inventaire de 1709 établi par Bailly titre par méprise le tableau peint par Léonard de Vinci entre 1495 et 1497 et considéré jusque là comme le portrait de la duchesse de Mantoue, la belle feronnière. Il est visible au musée du Louvre ... d'Abu Dhabi.

Une prise et une méprise font une légende !

COUP DE PROJECTEUR SUR ...

L'ORGUE de Senlisse

par Christiane LAMBOLEY, Jean-Paul HARMAND et Yannick LEBRETON

CONCERT INAUGURAL

Le grand concert inaugural de l'Orgue de l'Eglise de Senlisse a eu lieu le dimanche 8 octobre 2017 avec Frédéric Blanc, titulaire du Grand Orgue Cavaillé-Coll de Notre Dame d'Auteuil, sous la bénédiction du Père Jean-Brice Callery, Curé des 9 clochers de la Vallée de Chevreuse.

D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION

Retrouvez sur le site de la commune la description détaillée des travaux réalisés : www.senlisse.fr - rubrique **Éducation & Vie Sociale / Orgue de Senlisse**.

HISTORIQUE

L'orgue initial fut construit à Utrecht en 1874, par le facteur d'orgues hollandais Michaël Maarchalkerweerd, élève du célèbre facteur français, Aristide Cavaillé-Coll. Les tuyaux et la mécanique sont d'origine.

L'orgue de 354 tuyaux avec clavier de 54 notes, fut installé dans l'Eglise Saint-Denis de Senlisse en 2005 par Francis Vidil, Jean-Paul Harmand et Serge Michot à l'initiative du maire de l'époque, Jean-Michel Gougerot et des membres du clergé, les Pères Jean-Pierre Allouchery et Philippe Vandenboogard.

Une association loi 1901 **L'Orgue de Senlisse** est alors constituée,

dont l'objet est d'en assurer l'acquisition, l'entretien et l'activité artistique,

En 2016, il fut décidé de rénover et d'agrandir l'orgue et ce, avec le support du Maire Jacques Fidelle et la « bénédiction » des Pères Amaury Sartorius et Jean-Brice Callery.

Les travaux furent confiés au facteur d'Orgue Pierre Maciet sous la maîtrise d'œuvre de Jean-Paul Harmand.

Tous les travaux et l'entretien de l'orgue sont financés grâce :

■ aux dons des personnes physiques ou morales qui souhaitent soutenir cette initiative,

■ aux bénéfices dégagés par les 4 à 6 concerts qui sont organisés annuellement.

■ aux subventions annuelles de la Commune.

L'Orgue continuera bien évidemment d'animer tous les offices religieux sous les doigts de Christiane Lamboley, titulaire de l'Orgue.

La sonorité exceptionnelle de l'orgue s'harmonise parfaitement avec le charme et l'acoustique tout aussi exceptionnelle de l'Eglise de Senlisse.

L'orgue enrichit ainsi le **patrimoine culturel et artistique de la Commune**.



DATES À NOTER

Vœux du Maire
samedi 13 janvier à 18h

Club de lecture
mardi 16 janvier à 14h30

**Remise du
Prix des lecteurs
de Senlis**

Conseil municipal
jeudi 18 janvier à 20h

**Déjeuner de l'Amitié
(+ 65 ans)**
samedi 3 février

Club de lecture
jeudi 15 février à 18h

Vacances scolaires :
Hiver : 18 février > 4 mars

**Course cycliste
Paris-Nice
à Senlis D202/D149**
dimanche 4 mars

Club de lecture
mardi 20 mars à 14h30

Conseil municipal
jeudi 29 mars à 20h

Vacances scolaires :
Pâques : 15 > 29 avril

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Pour aider les Senlissais récemment installés à Senlis à s'intégrer au village, l'équipe municipale les avait invités à un apéritif à la mairie le samedi 14 octobre dernier. Plusieurs familles sont venues, certaines avec les enfants, passer un moment avec nous. La rencontre fut chaleureuse et décontractée, un plaisir partagé et un bon moyen de créer des liens. À renouveler l'année prochaine ...

ÇA S'EST PASSÉ À SENLISSE

Cérémonie du 11 novembre

Des Senlissais avec leurs enfants, que nous souhaitons toujours plus nombreux, se sont retrouvés le 11 novembre devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice de 1918 et y déposer une gerbe. Dans son discours, Monsieur le maire Claude Benmussa rappela le rôle de ces hommes qui donnèrent leur vie pour défendre les valeurs fondamentales de notre République au cours de ces années 14-18.

Ensuite, ce fut un moment de partage autour d'un verre à la mairie.



Club de lecture

Des projets pour l'année 2018 ? Le Club de lecture en a plusieurs : d'abord nos réunions à la mairie, une fois par mois.

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 16 janvier à 14h30** pour un thé-café, avec annonce du **Prix du Club de lecture de Senlis 2017**, par le maire, Monsieur Claude Benmussa.

Puis nous reprendrons nos visites culturelles en relation avec la littérature.

Vous trouverez les thèmes et les dates sur le nouveau site de Senlis : www.senlis.fr - rubrique **Éducation & Vie sociale/Lecture**.

*Belle année 2018
pleine de belles lectures.*

D'Yvette à Marie à Lucky !

Noms de code ? Rébus ? Et bien non, juste le programme de la SLSG de ces dernières semaines qui vient de se terminer le 15 décembre par un repas concert organisé par Lucky, le patron senlissais de l'Ermitage.

Flash-back, retour en novembre avec une belle balade organisée par notre quatuor favori, Elodie, Sandra, Philippe et Lauri. L'expérience sportive de Philippe a permis de déjouer tous les pièges d'une promenade d'automne de 15 kilomètres à la rencontre d'Yvette.

Mais qui est Yvette ? Tout simplement la source de la rivière ou une belle statue, une vraie naïade attendait la trentaine de SLSGien. Beau temps, bonne ambiance et sur le chemin du retour, le déjeuner fut chez Marie. Là on se perd.

Après Yvette, voilà Marie... Elle vient d'ouvrir son restaurant à Dampierre à côté de

la boulangerie. Et tous nos petits camarades se sont régalés.

Alors pour finir, l'année, chez Lucky la quinzaine d'irréductibles se sont préparés aux fêtes de fin d'année. C'était Rock, c'était bon.

Alors si vous voulez les rejoindre, contactez Elodie !



✉ sls78720@gmail.com